

■ ASSISTANT SOCIAL

Dans une société complexe qui produit de plus en plus la dualisation, l'exclusion, l'assistant social est sollicité pour intervenir auprès des personnes, des groupes et/ou des communautés en vue d'agir avec eux, de développer leurs capacités et ressources, d'améliorer leurs conditions de vie, de recréer des liens sociaux.

C'est un métier qui exige un intérêt pour les problèmes sociaux, une aptitude aux relations et à la communication, un esprit de tolérance et d'ouverture, une volonté de s'engager dans la relation et l'action.

■ LES DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

L'assistant social est un professionnel du service social et de l'action sociale dont le titre est protégé par la loi du 12/6/1945 (M.B. du 21/07/1945).

A l'issue de sa formation, l'assistant social peut travailler dans les milieux suivants :

■ Secteur psychopédagogique

Centre PMS, les écoles de devoirs, ...

■ Secteur médico-social

Centres de santé mentale, hôpitaux, crèches, planning familial, ...

■ Secteur de l'action sociale

Organisations syndicales et professionnelles, mouvements associatifs, ...

■ Secteur d'aide et de protection sociale

Services d'aide à la jeunesse, A.M.O., services de placement familial, ...

■ Secteur de l'insertion socio-professionnelle

■ Secteur de l'aide sociale

CPAS, l'accueil d'urgence, Centres d'Action Sociale Globale, ...

un métier

■ CONDITIONS D'ADMISSION

- Diplôme ou certificat homologué d'études secondaires supérieures (générales, techniques ou professionnelles)
- Diplôme équivalent
- Examen d'admission
organisé pour les étudiants n'ayant pas terminé les études secondaires
- Possibilités de passerelles

■ LE «APRÈS» ORGANISÉ À L'IESSID

- Accès à l'année de Spécialisation en Travail Psychosocial en Santé Mentale
- Accès au Master en Ingénierie et Action Sociales

■ INSCRIPTIONS

Avant le 3 juillet 2012

- sur rendez-vous
- Du 20 août au 30 septembre 2012
- de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30
- Du 1er octobre au 1er décembre 2012
- sur rendez-vous

www.iessid.be

■ JOURNÉES PORTES OUVERTES

- Mercredi 25 avril 2012 de 10 à 16 heures
- Samedi 1er septembre 2012 de 10 à 13 heures

■ RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

HAUTE ECOLE PAUL-HENRI SPAAK
CATÉGORIE SOCIALE

- Rue de l'Abbaye 26 | 1050 Bruxelles
- Tél. 02 629 04 00
- Fax 02 640 50 42



Assistant(e) social(e)

CATÉGORIE SOCIALE
HAUTE ECOLE PAUL-HENRI SPAAK



Une formation professionnalisante à dimension humaine en 3 ans, comprenant 3 volets :

Une formation théorique : il s'agit de construire des savoirs en lien avec la profession (droit, psychologie, sociologie, économie, histoire et sciences médico-sociales).

Une formation méthodologique : Il s'agit de construire des savoir-faire et des savoir-être en lien avec des savoirs et la pratique professionnelle.

Une formation pratique : elle permet l'intégration de l'ensemble des savoirs sur le terrain et comprend des stages, des activités pluridisciplinaires, des supervisions individuelles et collectives. Les supervisions sont un espace-temps de formation où les étudiants abordent la complexité des situations sociales et se questionnent sur la construction de leur identité professionnelle.

■■■ MODALITES D'INSCRIPTION

Pour être inscrit, l'étudiant, muni de sa carte d'identité, devra présenter un **dossier d'inscription complet** qui comportera les documents suivants :

- Extrait d'acte de naissance (original ou certifié conforme)
- Une photocopie du certificat de fin d'études secondaires supérieures ou l'original de la formule provisoire de réussite des études secondaires supérieures
- L'équivalence du diplôme (original ou copie certifiée conforme)
- Les justificatifs des activités depuis la fin des études secondaires (attestations de fréquentation de cours, certificats d'employeurs, formulaires de l'Onem, etc.)
- Une composition de ménage (pour les étudiants étrangers domiciliés en Belgique)
- Deux photos (couleur) format carte d'identité
- Un certificat médical

■■■ MINERVAL (année 2011-2012)

- 1ère année 391,00 €
- 2ème année 391,00 €
- 3ème année 460,00 €

■■■ PROGRAMME | 1ère ANNÉE

INTRODUCTION AU DROIT SOCIAL (DROIT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE - DROIT DU TRAVAIL)	45 3
DROIT PUBLIC BELGE ET EUROPÉEN	30 2
INTRODUCTION GÉNÉRALE AU DROIT ET DROIT DES PERSONNES	45 3
SCIENCES ÉCONOMIQUES	45 3
HISTOIRE CONTEMPORAINE POLITIQUE, ÉCONOMIQUE ET SOCIALE	30 2
PHILOSOPHIE	45 3
APPROCHES PSYCHOLOGIQUES/PSYCHOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT	45 3
PSYCHOLOGIE SOCIALE	15 1
INTRODUCTION AUX SCIENCES MÉDICO-SOCIALES	45 3
LES APPROCHES SOCIOLOGIQUES	45 3
ORGANISATION DES INSTITUTIONS PUBLIQUES ET PRIVÉES (Y COMPRIS MISSIONS ET ACTIONS DES CPAS)	45 3
INTRODUCTION AUX MÉTHODOLOGIES DU SERVICE SOCIAL (INDIVIDUEL, GROUPE ET COMMUNAUTAIRE)	45 3
ANALYSE DES ORGANISATIONS	30 2
MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE SOCIALE (Y COMPRIS STATISTIQUE)	30 2
POLITIQUES SOCIALES	45 3
TRAVAUX DIRIGÉS : QUESTIONS D'ACTUALITÉ SOCIO-POLITIQUE	15 1
DÉMOGRAPHIE	15 1
NÉERLANDAIS OU ANGLAIS (AU CHOIX)	30 2
FRANÇAIS (Y COMPRIS RÉDACTION DU RAPPORT SOCIAL)	30 2
FORMATION PRATIQUE Y COMPRIS STAGES (120H) SÉMINAIRES ET SUPERVISIONS (30H)	150 15

■■■ PROGRAMME | 2ème ANNÉE

DROIT SOCIAL APPROFONDI (DROIT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE - DROIT DU TRAVAIL)	45 3
NOTIONS DE DROIT PÉNAL ET DE PROCÉDURE PÉNALE	30 2
DROIT DE LA JEUNESSE	30 2
DROIT DES ÉTRANGERS	15 1
ECONOMIE SOCIALE	45 4
DÉONTOLOGIE DU SERVICE SOCIAL ET ETHIQUE PROFESSIONNELLE	15 1
PSYCHOPATHOLOGIE	30 2
PSYCHOLOGIE DYNAMIQUE	30 2
ANTHROPOLOGIE CULTURELLE	30 2
SOCIOLOGIE Y COMPRIS SOCIOLOGIE DE LA FAMILLE (15H), SOCIOLOGIE URBAINE (15H) ET SOCIOLOGIE DU VIEILLESSEMENT (15H)	45 3
TECHNIQUES ET APPLICATIONS DE RECHERCHE SOCIALE	30 2
MÉTHODOLOGIE DU SERVICE SOCIAL INDIVIDUEL	45 3
MÉTHODOLOGIE DU SERVICE SOCIAL DE GROUPE	45 3
MÉTHODOLOGIE DU SERVICE SOCIAL COMMUNAUTAIRE	45 3
MÉTHODES D'ENQUÊTE SOCIALE ET TECHNIQUES DE RAPPORT SOCIAL	30 2
GESTION INFORMATISÉE DU TRAVAIL SOCIAL	30 3
NÉERLANDAIS OU ANGLAIS (AU CHOIX)	30 2
FORMATION PRATIQUE Y COMPRIS STAGE (234H), SUPERVISIONS INDIVIDUELLES (6H) ET SUPERVISIONS COLLECTIVES (15H)	255 20

H | ECTS

H | ECTS

255 | 20

■■■ PROGRAMME | 3ème ANNÉE

DÉONTOLOGIE DU SERVICE SOCIAL ET ETHIQUE PROFESSIONNELLE	30 2
APPROCHE SYSTÉMIQUE	30 2
MÉTHODOLOGIE DU SERVICE SOCIAL INDIVIDUEL	30 2
MÉTHODOLOGIE DU SERVICE SOCIAL DE GROUPE	30 2
MÉTHODOLOGIE DU SERVICE SOCIAL COMMUNAUTAIRE	30 2
TECHNIQUES DE MÉDIATION, DE NÉGOCIATION ET DE PRISE DE DÉCISION	22,5 2
MÉTHODOLOGIES COMPARÉES DU SERVICE SOCIAL (À PARTIR DE RENCONTRES AVEC DES PROFESSIONNELS)	30 4
TECHNIQUES ET EXERCICES D'ANIMATION ET DE CONDUITE DE RÉUNIONS NÉERLANDAIS OU ANGLAIS (AU CHOIX)	22,5 2
COURS À CHOIX	30 2
SANTÉ MENTALE	
ETUDE SOCIO-ÉCONOMIQUE DES RÉGIONS	
PROBLÈMES ACTUELS DE LA FORMATION PERMANENTE	
FORMATION PRATIQUE Y COMPRIS STAGE (120H), SÉMINAIRES ET SUPERVISIONS (30H)	435 25
ETUDES DE SITUATIONS SOCIALES EN PLURIDISCIPLINARITÉ	25 2
TRAVAIL DE FIN D'ÉTUDES (TFE)	180 12

H | ECTS

435 | 25
25 | 2
180 | 12

